

## Améliorer à l'échelon régional les processus de collecte de données pour pérenniser les pêches côtières océaniques<sup>1</sup>

*« Les ressources marines sont le pilier de la sécurité alimentaire dans le Pacifique. » Tirée de l'ouvrage publié en 2011 par la Communauté du Pacifique et intitulé *Vulnérabilité des ressources halieutiques et aquacoles du Pacifique tropical face au changement climatique*<sup>2</sup>, cette affirmation est encore plus d'actualité aujourd'hui, alors que les pêches côtières sont victimes de la surpêche, de mauvaises pratiques d'aménagement des terres, du changement climatique et des catastrophes naturelles.*

La première Conférence technique régionale sur les pêches côtières de la CPS s'est tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017, autour de la thématique des données et de la marche à suivre pour combler les lacunes dans ce domaine et mieux gérer les ressources. C'est la première fois que les 20 États et Territoires insulaires océaniques présents étaient réunis pour débattre des défis à relever et des possibilités d'amélioration de la collecte de données pour les pêcheries côtières océaniques.

L'océan et ses ressources sont le fondement du patrimoine culturel, de la sécurité alimentaire et du développement économique de la région. Source principale de protéines pour beaucoup de communautés océaniques, les pêcheries côtières sont aussi pourvoyeuses d'emplois dans les secteurs de la pêche et de la vente. Or, ces ressources marines vitales sont de plus en plus menacées par de nombreux facteurs, dont la surpêche pratiquée pour satisfaire les besoins d'une population en pleine croissance. Ces menaces, auxquelles viennent s'ajouter de mauvaises pratiques d'aménagement des terres et des facteurs environnementaux tels que la pollution, le changement climatique et les catastrophes naturelles, exercent une pression sur les pêcheries côtières océaniques. Les populations et les gestionnaires des pêches doivent déterminer comment gérer, préserver et pérenniser au mieux les pêches côtières, la qualité des données étant une condition préalable à la prise de décisions de gestion avisées.

Les décisions de gestion que prennent les populations et les gestionnaires des pêches pour une exploitation optimale, durable et rentable des ressources marines s'appuient sur des données. La collecte de données précises sur une longue période peut nous aider à mieux cerner les événements passés et la situation actuelle, mais surtout à prévoir ce qu'il est susceptible de se passer à l'avenir, en fonction des décisions de gestion prises aujourd'hui.

Tout au long de la semaine, les délégués des 20 États et Territoires insulaires océaniques représentés à la Conférence ont rendu compte de l'état des ressources halieutiques côtières de leurs pays respectifs, et fait part de leur expérience, des problèmes rencontrés et des enseignements qu'ils en avaient tirés. Ils ont évoqué certains obstacles récurrents, dont la difficulté à recueillir des données auprès des pêcheurs, ainsi que l'insuffisance des moyens financiers affectés au recrutement, à la formation et à la fidélisation des enquêteurs.

La prise de décisions à l'appui de la gestion des pêches (détermination du volume des prises, des zones d'exploitation autorisées ou non, des espèces pouvant être capturées et de celles à préserver pour le rétablissement et la reconstitution des stocks) est particulièrement complexe. Les données sont collectées par des enquêteurs, qui sollicitent les pêcheurs quand ils accostent dans les ports de la région. C'est un processus onéreux et gourmand en main-d'œuvre, au vu en particulier de la géographie archipelagique de l'Océanie, caractérisée par un morcellement et un éloignement insulaires, et de l'impossibilité de surveiller tous les points de débarquement de la région. En outre, une proportion importante des prises côtières est utilisée à des fins de subsistance et n'est pour l'essentiel pas déclarée, ce qui signifie que les données recueillies sont limitées aux espèces réglementées, à la pêche commerciale et aux prises vendues sur les marchés formels.

À ces difficultés logistiques vient s'ajouter le fait que les pêcheurs sont souvent réticents à participer aux campagnes de collecte de données. Cette réticence s'explique par toute une série de raisons, identiques dans la plupart des pays insulaires océaniques, comme cela a été évoqué lors de la Conférence. Tout d'abord, il n'y a généralement aucune mesure d'incitation. La coopération avec les enquêteurs chargés de recueillir les données nécessite du temps et des efforts de la part des pêcheurs qui, bien souvent, ne voient pas l'utilisation qui est faite de ces données ni quels avantages ils en retirent. On leur demande encore et encore de remplir des formulaires pour les enquêteurs, sans qu'ils en perçoivent l'intérêt, ce qui peut engendrer un effet de lassitude chez l'enquêté. Autre problème : ils craignent que les données recueillies servent à augmenter leurs impôts ou à réduire les prestations sociales qu'ils sont susceptibles de recevoir. Ces malentendus s'installent d'autant plus quand les enquêteurs ne parlent pas les langues vernaculaires, ce qui rend la communication difficile.

Comme les pêcheurs ne sont généralement pas tenus juridiquement de répondre favorablement aux demandes de collecte de données, il est important que les enquêteurs soient correctement formés, disposent des compétences nécessaires et parlent leur langue pour communiquer efficacement avec eux. L'établissement de bons rapports entre les enquêteurs et les pêcheurs accroît la probabilité que ces derniers se plient à ces demandes.

Les méthodes de collecte, de stockage et d'analyse de données varient d'un pays à l'autre en Océanie, voire au sein même des

<sup>1</sup> Article rédigé par Melinda Morris, chargée de communication, Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS. Courriel : MelindaM@spc.int

<sup>2</sup> <http://www.spc.int/coastfish/en/publications/412.html> (en anglais). Un résumé à l'intention des États et Territoires insulaires océaniques est disponible en français à l'adresse [http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Reports/Bell\\_12\\_Vulnerabilite\\_Resume\\_VF.pdf](http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Reports/Bell_12_Vulnerabilite_Resume_VF.pdf).



La tâche fastidieuse consistant à saisir les données recueillies sur papier à la fin d'une longue journée de travail sur le terrain (A) est peut-être vouée à disparaître avec l'utilisation d'applications mobiles, telles que Tails, qui permet à l'utilisateur de saisir directement les données sur une tablette ou un téléphone mobile (B). Crédit photo : Pierre Boblin (A) et Philip James (B).



ministères ou des services administratifs d'un pays. La mise en place de normes minimales en la matière signifierait que des données actuellement cloisonnées pourraient être combinées à d'autres ensembles de données pour que les analystes puissent se faire une idée plus précise de la santé des stocks côtiers en Océanie. La prise de décisions plus avisées et plus rapides en matière de gestion permettra aux pêcheurs d'observer de réelles améliorations de leurs prises, et favorisera une plus grande participation aux campagnes de collecte de données et un meilleur respect des régimes de gestion des ressources halieutiques.

Tout au long de la Conférence, les participants ont étudié les possibilités de renforcer l'harmonisation entre les différentes approches adoptées par les pays insulaires océaniques pour collecter, stocker et analyser leurs informations, y compris les difficultés que posent l'élaboration et l'application de processus normalisés quels qu'ils soient. S'agissant des innovations phares en termes d'efficacité et de normalisation, ils ont discuté du lancement récent d'une technologie mobile de collecte et de compilation de données.

En avril 2016, la CPS a lancé Tails, une nouvelle application pour smartphones ou tablettes destinée aux petits pêcheurs, qui facilite l'enregistrement des données sur les quantités pêchées et les espèces capturées. L'application peut être utilisée par les agents des pêches quand ils sont sur le terrain, et fonctionne hors ligne – fonctionnalité importante étant donné les problèmes de connexion dans les îles océaniques les plus reculées. Les données enregistrées sont ensuite transférées vers une base de données quand un accès à Internet est disponible.

Le délégué des Îles Cook a présenté un exposé sur une campagne réussie de collecte de données halieutiques côtières, assurée à l'échelle de l'archipel grâce à Tails. L'application a commencé à être utilisée dans le pays quelques mois avant la tenue de la Conférence. Résultat : en l'espace de quelques mois, le pays a recueilli plus de données – de meilleure qualité – qu'au cours de l'année précédente. Aux Îles Cook, Tails permet de renforcer l'efficacité des campagnes de collecte de données et de gagner du temps, car les agents n'ont pas à saisir informatiquement les données consignées sur papier. Cela signifie que les données peuvent être analysées et transposées rapidement en bonnes décisions de gestion.

Bien évidemment, Tails ne permet pas de surmonter les difficultés liées au fait de convaincre les pêcheurs que l'opération est bénéfique et sans danger et que ce type de technologies contribue à optimiser la collecte, mais aussi à réduire la charge de travail des agents qui n'ont plus à saisir manuellement les données. Plus le volume de données de qualité recueillies et analysées est important, plus les décisions en matière de gestion peuvent être prises rapidement. On peut ensuite faire redescendre ces informations jusqu'au niveau local, dans l'espoir que les pêcheurs comprennent l'utilisation qui est faite des données et commencent à voir de réelles améliorations, l'accroissement des ressources halieutiques par exemple, parallèlement à la gestion durable des pêcheries côtières.

C'est déjà ce qui est fait à Kadavu, aux Fidji, où Tails s'inscrit dans un programme concluant de collecte de données qui doit permettre de comprendre l'impact de la pêche des thonidés et d'autres espèces pélagiques à proximité des dispositifs de concentration du poisson mouillés au large des côtes de l'île par le ministère des Pêches et la CPS. Les nouvelles technologies déployées permettent de procéder plus rapidement à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation des données qu'avec les méthodes traditionnelles sur papier. Outre le recours à ces technologies, le projet de Kadavu emploie et forme des enquêteurs locaux, en mesure de communiquer efficacement avec les pêcheurs, sans barrière linguistique ni culturelle. Ils prennent le temps d'établir de bons rapports avec les pêcheurs locaux et surmontent les obstacles au bon déroulement des opérations en s'assurant que les pêcheurs comprennent bien pourquoi les données sont recueillies, quelle utilisation en sera faite et quels avantages ils en retireront. Ceux-ci constatent les effets positifs de l'accélération de la collecte et de l'utilisation de



données, et ont désormais accès à des informations leur permettant de cibler les espèces les plus rentables tout en garantissant une pêche plus durable.

L'application Tails s'est révélée très utile dans certains pays insulaires océaniques, mais ce n'est qu'une composante d'un problème complexe. À Tuvalu, la version actuelle de l'application ne répond ni aux besoins des pêcheurs ni à ceux des enquêteurs. L'utilisation de PacFishID, autre application mobile conçue par la CPS pour faciliter l'identification des espèces de poissons et améliorer l'efficacité de la collecte de données, a en revanche suscité beaucoup d'intérêt à Tuvalu. Cette application permet aux pêcheurs et aux enquêteurs d'accéder rapidement à une base de données sur les poissons avec illustrations. Pour profiter pleinement de la collecte de données électronique, Tuvalu aura toutefois besoin d'une version mise à jour de Tails.

Les délégués présents à la Conférence se sont tous dits intéressés par la recherche de solutions innovantes pour le recueil et le stockage des données, ainsi que par l'amélioration des méthodes d'analyse et des modes d'utilisation des données. La réunion s'est déroulée dans un esprit de collaboration, les participants étant désireux à tous les niveaux de trouver des solutions pour mieux collecter et utiliser les données halieutiques côtières.

La route sera longue pour créer des normes minimales dans le domaine de la collecte, du stockage et de l'utilisation de données dans toute la région. Parallèlement au partage plus libre

d'informations, il conviendra d'élaborer des conventions pour protéger la vie privée et la confidentialité des données. Le respect de ces normes minimales supposera une formation et une assistance pour certains pays. Afin de répondre aux besoins de nombreux pays insulaires océaniques, les technologies mobiles à l'instar de Tails et de PacFishID devront être améliorées et leur développement devra se poursuivre.

À la fin de la réunion, les délégués ont préparé un plan d'action approuvé (voir la page 5 de ce numéro) et sont convenus d'établir un Comité de normalisation des données chargé de définir des normes minimales de collecte de données à l'échelon régional. Pendant que la CPS se chargera de mettre en place ce comité, les pays entameront en interne les préparatifs en vue des changements à venir. La première Conférence technique régionale sur les pêches côtières a été considérée comme une grande réussite, les pays insulaires océaniques représentés ayant à cœur de contribuer, de collaborer et de trouver des moyens d'unir leurs efforts dans le but d'améliorer la collecte, le stockage et l'analyse de données dans la région.

---

#### Pour tout complément d'information :

*Lindsay Chapman*

*Directeur adjoint de la Division pêche,  
aquaculture et écosystèmes marins  
(Programme pêche côtière), CPS  
LindsayC@spc.int*



Reconnaître les espèces est un autre défi que doivent relever les enquêteurs chargés de recueillir des données halieutiques. Pour les aider, la CPS a élaboré de nombreux guides d'identification et développé une nouvelle application mobile, PacFishID (ici, aux Îles Salomon).  
Crédit photo : Malo Hosken.